

Communiqué de presse

La Municipalité présente sa nouvelle politique culturelle pour 2016-2020

Désireuse de renforcer la culture à Morges, la Municipalité profite d'un rapport-préavis portant sur la politique culturelle pour développer sa vision et formuler de nouveaux objectifs.

Des moyens renforcés pour des objectifs ambitieux

En réponse à l'évolution des besoins des acteurs de la culture, les cinq axes de la politique culturelle de Morges, validés en 2005, ont été scrupuleusement repensés et développés. En tant que réels outils de réflexion, ces axes ont permis d'élaborer une politique culturelle 2016-2020 dans laquelle des objectifs nouveaux sont émis, ainsi que les mesures concrètes qui permettent leur réalisation. Les cinq axes sont désormais formulés de la manière suivante :

- **Favoriser l'accès à la culture** : en proposant une offre attractive et diversifiée ainsi qu'en assurant une visibilité à l'ensemble de l'offre culturelle morgienne. Différents moyens sont envisagés pour atteindre ces objectifs tels que la stabilité des prix de façon à maintenir l'accessibilité, le développement d'activités culturelles dans les quartiers décentralisés, le déploiement d'outils d'information adéquats ou encore l'ouverture d'offres culturelles moins institutionnalisées.
- **Favoriser la création** : en offrant aux artistes la possibilité de réaliser leurs projets, en permettant aux institutions d'accueillir des créations et en valorisant la création aussi bien professionnelle que non professionnelle. Pour ce faire, il est prévu d'augmenter les moyens d'aide à la création, de mettre en place des lieux destinés à cette création et d'instaurer un prix d'encouragement décerné à un-e jeune artiste.
- **Former les jeunes à la culture** : en favorisant la médiation culturelle, en garantissant la diversité de l'offre culturelle pour la jeunesse et en permettant à ce public de devenir des « acteurs de la culture ».
- **Animer la ville** : en encourageant les rencontres et le partage, ainsi qu'en assurant un lien entre les acteurs culturels.
- **Mettre en valeur le patrimoine** : en cultivant la mémoire culturelle morgienne par la pérennisation des traditions vivantes ainsi qu'en valorisant le patrimoine matériel et bâti par l'entretien et la restauration des édifices historiques.

La nouvelle politique culturelle 2016-2020 se distingue également par la mise en place d'une politique coordonnée en matière muséale visant à renforcer les cinq musées morgiens comme vecteur d'attractivité tant culturelle que touristique et patrimoniale.

En vue de déployer les mesures qui permettent d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, la Municipalité demande une augmentation des moyens alloués à la culture d'un montant total de CHF 173'000.00 qui bénéficiera à 11 institutions ou projets différents.

Une politique culturelle qui répond à des besoins évolutifs

En 2005, la Municipalité avait mandaté la politologue Gabriela Chaves pour réaliser une étude sur la politique culturelle à Morges. En février 2014, M. le Conseiller communal Richard Bouvier a déposé une motion intitulée «Pour une politique équitable de subventionnement de la culture». Le motionnaire souhaitait notamment que la Municipalité informe le Conseil communal sur l'usage qu'elle a fait du rapport Chaves. A l'élaboration de ce bilan, l'Exécutif a émis la volonté de remettre à jour les axes validés en 2005. Un important travail d'analyse du fonctionnement actuel du tissu culturel de Morges a alors suivi. Afin de dresser le tableau culturel morgien de plus fidèle que possible, les institutions et les associations culturelles ont été consultées lors de cette phase de préparation, qui s'est étendue durant toute l'année 2015.

La Municipalité

Morges, le 26 novembre 2015

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Vincent Jaques, syndic, +41(0)21 804 96 47

Mme Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle, sportive et associative, +41 (0)21 804 96 41
